

UNE AUTRE SOURCE DU SECOND MEMOIRE  
POUR L'INSTRUCTION DU DUC DE BOURGOGNE (1698)

Les mémoires préparés par l'Intendance de Provence en 1698 ont fait l'objet d'une édition récente dans le cadre de la grande entreprise menée par le Comité des travaux historiques sous la direction de Louis Trénard<sup>1</sup>.

Rappelons brièvement les données du problème. A la demande du duc de Beauvillier, l'intendant Le Bret a fait préparer deux mémoires, le premier par son fils, le second pour répondre à de nouvelles questions de Versailles. Du mémoire qui pourrait être le n° 1 subsistent deux exemplaires (Marseille, Chantilly). Du second, vingt neuf plus ou moins complets (Aix, Arles, Avignon, Caen, Epinal, Marseille, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulon, Uzès, Valenciennes, Paris : Affaires étrangères, Arsenal, Sorbonne, Sénat, Mazarine, Bibliothèque nationale).

De loin le plus intéressant, le n° 1 semble tout à fait original. On n'en dira pas autant du n° 2 dont la lourdeur et la médiocrité surprennent lorsqu'on les compare à la correspondance administrative des deux Le Bret. Boulainvilliers l'a justement étrillé.

Le mémoire n° 2 s'était déjà révélé comme un étroit démarquage de l'état de la Provence, par l'abbé de Briançon (1693), surtout à partir de la page 133 du manuscrit de référence. L'examen personnellement mené de l'*Abrégé de l'histoire de Provence*, par P. Louvet (2 vol. - Aix 1676) m'a permis d'identifier la seconde inspiration majeure de ce mémoire. Peut-être faudrait-il y ajouter les *Additions et illustrations sur l'histoire de Provence*, du même Louvet (1680), qu'il ne m'a pas été possible de retrouver jusqu'à maintenant.

Né à Beauvais en 1617, mort vers 1680 à Sisteron où il semble s'être marié, Pierre Louvet (à ne pas confondre avec un homonyme, avocat et historien, mort en 1646) était docteur en médecine de Montpellier. Il s'est surtout consacré à l'enseignement de la rhétorique, de la géographie, de l'histoire, notamment à Digne (où il a connu Gassendi) et Montpellier. Décoré par Mlle de Montpensier du titre d'historiographe de S.A.R. le prince des Dombes, il a publié, outre les travaux déjà cités, des *Remarques sur l'histoire du Languedoc* (1655 ou 1657), un *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne* (1659), un *Abrégé de l'histoire de Languedoc* (1622), une *Histoire de Villefranche en Beaujolais* (1671), une *Histoire des troubles de Provence depuis son retour à la couronne jusqu'à la paix de Vervins en 1598* (1679), *Le Mercure hollandais ou histoire de la République des Provinces unies des Pays Bas* (1673)<sup>2</sup>.

1. F.-X. EMMANUELLI, *L'Intendance de Provence à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Bibliothèque nationale, 1980.

2. *Le grand dictionnaire historique de Moreri*, VI, p. 475. *Le grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, par P. Larousse, tome X. *Bibliographie universelle ancienne et moderne*, tome XXV. Celle-ci parle d'un *Mercure hollandais ou conquête du roi en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne depuis l'an 1672 jusqu'à l'an 1679*. Paris, 1673-1680, 10 vol.

Fort mal jugée par les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre provençale de Louvet mériterait un examen attentif : son *Abrégé* se présente souvent comme une critique virulente de Nostredame, Ruffi et Bouche, même s'il est également parfois une compilation hâtive.

Elle n'a pas été systématiquement reprise par l'auteur inconnu du mémoire n° 2 qui a écarté les pages consacrées aux États de Provence, aux sénéchaux et gouverneurs, aux généraux des galères. Comme on le verra, elle a fait souvent l'objet d'une reconstitution. L'hypothèse d'un travail à deux doit être formulée : le remplacement du U de bien des noms propres (texte imprimé de Louvet) par un OU (manuscrit de référence), l'orthographe déficiente des mêmes noms dans le manuscrit alors qu'ils sont correctement orthographiés chez Louvet font penser que le mémoire n° 2 a pu être réalisé par un copieur travaillant sous dictée.

Manuscrit de référence	Louvet
pp. 7 à 10 (jusqu'à « 158 lieues »)	I, 260-266.
10 (depuis « 158 lieues »)-12	I, 284-285 <sup>3</sup> .
17 - 20 bis.	I, 2-9, 12, 14, 15, début 16, début 17, 21, début 22, 24, déb. 25-28, 30-déb. 32, fin 36, 37, 42-45, 47, 50, déb. 53, déb. 56, fin 60, prem. moitié 61, dernière ligne 73, 74-75 contractées, fin 87, déb. 88, 89 (5 lignes), 97 (4 lignes).
20 bis - 21 bis	résumé de I, 68-152.
22 - prem. moitié 68	I, 159-170, fin 171, 172, fin 178, déb. 183, 187-195, 198, 214-219, deux. moitié 222, 223, prem. moitié, 225 deux. moitié, 227 prem. moitié, 228-231, fin 234-235, 247 prem. moitié, 249 deux. moitié, 251, 253-258, 352-360, fin 361, 363 deux. moitié-364 deux. moitié, 365 deux. moitié-375 deux. tiers, 376

3. Louvet fait allusion à un manuscrit en latin de Pitton de Tournefort. Dans la p. 12 du manuscrit de référence, seule l'allusion aux fromages figure chez Louvet.

71-80	deux. moitié-378, 470 deux. moitié-473 prem. moitié, 474-494 <sup>4</sup> .
82 deux. moitié-83 prem. moitié.	I, 495-528.
134-138	I, 530.
fin 140-145	I, 266 ; II, 3-6, 11-12, 14-15, 18, 22, 27, 28, 33, 36, 49, 50, 57. fragments <sup>5</sup> .
fin 145-149 prem. moitié	II, 85-90, 92-93, 98-99, 103-105, 108, 118, 119, 132 : fragments <sup>6</sup> .
150-167 début	II, 149, 150, 155, 156, 194, 195, 196, 218-221, 292-294 prem. moitié, 321-322. fragments.
	II, 330-334, 342, 349-355, 358-361 prem. moitié, 363, 371, 392-396, 401, 404-406, 415-416 prem. tiers, 423-428, 460-461, 497, fin-505, 523 (Ossa), 524 (Grassy), 532 (Fiesque, Ursins), 533 (Bouliers) <sup>7</sup> .

Actuellement, l'origine précise de 53 pages du mémoire n° 2 restent à trouver, en particulier celle des pages 83 à 133 du manuscrit de référence.

#### F.-X. EMMANUELLI.

4. La phrase relative à Charles duc de Calabre (p. 33 du manuscrit) précède chez Louvet l'allusion à Maironis (p. 196). L'extrait du testament de Charles (manuscrit p. 51) ne se trouve pas chez Louvet. Enfin la succession hachée de phrases de la p. 54 du manuscrit correspond à la p. 359 de Louvet, mais celle-ci est claire. Il permet de rétablir le nom exact de l'objet du don de 1024, non pas un *moine* mais un *mas*. (manuscrit p. 54). D'autre part, une citation latine du manuscrit (p. 24) se révèle inexacte. Louvet avait écrit : « ... *Tibique fidejussores damus pagatores... Bertrandum de Baucio... Fulconem de Ponteves, Isnardum de Antravenis fratrem ejus, Agoutum... B. de Sabrano fratrem Giraudi amici, B. Quondam filium comitis...* »

5. L'allusion à Silvestre II de la p. 136 du manuscrit se situe chez Louvet (p. 22) après celle à Odolric (manuscrit p. 137). Et le concile de Tolède sous Victor II (manuscrit p. 137) devient Toulouse chez Louvet.

6. Louvet consacre à Césaire un paragraphe qui a été omis dans le manuscrit. Mais ce n'est pas à celui-là qu'a été pris le développement relatif à l'affaire Hilaire (p. 142-143 du manuscrit). Enfin la mention d'Elisat (manuscrit p. 145) figure chez Louvet à sa bonne place (p. 102).

7. La note sur les huit autres chanoines (manuscrit p. 147) ne figure pas dans Louvet, pas plus que les lignes consacrées au chapitre d'Antibes-Grasse (manuscrit p. 155) et que les premières lignes de l'histoire de la cathédrale de Glandevès (manuscrit p. 157). Désaccord avec Louvet sur le nombre des bénéficiers de Digne - 14 (manuscrit p. 159), sur le chapitre d'Apt.